Madame, Monsieur,

Voici la NOTE de la rentrée du LUNDI 9 MAI 2022 à lire et à respecter.

Des remerciements pour commencer cette nouvelle période : Toute l'équipe tient à remercier tous ses partenaires : Bastien Ferrez, le dumiste du Conservatoire d'Achères ; le Collectif Ecstatic Playground ; Jaasper et Nosolo ; Arthur ; le Sax ; les intervenantes de la bibliothèque municipale (Celine Marchon-Remondo) et du Pandora ; les représentantes des parents d'élèves, Mme Slimani pour son aide à la bibliothèque de l'école ; tous les parents bénévoles sur les temps de classe (ateliers et sorties) et tous les parents bienveillants et respectueux.

1. **Des documents/informations à fournir rapidement :**

***La fiche de renseignements : N'oubliez pas de nous signaler tout changement (*adresse, numéro de téléphone, adresse électronique*) car nous devons pouvoir vous contacter à tout instant.**

***L'attestation d'Assurance** qui est **obligatoire** pour toutes les sorties à la journée ;

***Votre participation « facultative » à la Coopérative de l'école** pour enrichir les projets de l'école en sorties et matériels pédagogiques.

2. **Rappel de la procédure pour radier son enfant :**

Toute **demande de radiation** doit être adressée au **0780770n@ac-versailles.fr** au-moins **8 jours avant le départ** de l'enfant. Il faut l'accord des deux parents et l'adresse de la future école. N'hésitez pas à prendre contact avec **Madame Princivalle**.

3. **Vivre ensemble dans le respect de votre obligation d'assiduité, des gestes barrières et des règles de sécurité :**

***Un protocole sanitaire à respecter** et à retrouver sur le site Internet de l'école.

***Des horaires à respecter et les accès à l'école** : Les élèves de maternelle doivent être accompagnés et récupérés à la porte de leur classe en passant par leur cour de récréation et les élèves d'élémentaire sont à accompagner jusqu'au portail du parc.

L'accueil : l'école est ouverte **de 8h20 à 8h30 pour les élèves de MATERNELLE et de 8h20 à 8h35 pour les élèves d'ELEMENTAIRE** le matin et de **13h20 à 13h30** l'après-midi. Les enseignants de service au portail doivent **impérativement** le fermer à 8h30 et à 8h35 et à 13h30 car ils doivent rentrer en classe. Les enfants doivent donc **obligatoirement arriver avant la fermeture des portes de l'école sinon ils sont en retard** ! (Rappel : plus de 4 retards entrainent **un signalement** auprès de l'Inspection).

Les sorties : les élèves de maternelle doivent être récupérer dans leur classe **pour 11h30 et 16h30** et les élèves des 9 classes élémentaires sortent au fur et à mesure de 11h30 à 11h35. **Les CP et les CE utilisent le portail côté Parc entre 16h30 et 16h40. Les CM utilisent le portail de la rue des Champs entre 16h30 et 16h40.**

Attention, **Il n'est pas possible de récupérer son enfant sur les temps scolaires** sauf dans le cadre d'un protocole médical validé par Madame La Directrice.

Au portail, tous les adultes doivent respecter la règle de la distanciation. Il faut vous éloigner du portail et vous espacer des autres parents afin que vos enfants puissent vous voir. Si vous voulez rencontrer l'enseignant de votre enfant ou Madame la Directrice, vous devez obligatoirement prendre **un rendez-vous** auparavant en utilisant l'outil de liaison de votre enfant. ATTENTION, un enseignant responsable de portail ne peut pas **improviser** un rendez-vous. Il veille à la sécurité de l'établissement et donc de vos enfants. Merci de le prendre en considération.

***Les absences : Elles doivent être excusées**, soit en fournissant un mot à l'enseignant (sur l'outil de liaison au retour de l'enfant), soit en laissant un message sur l'adresse électronique de l'école 0780770n@ac-versailles.fr.

Attention, plus de 4 absences non justifiées entraînent **un signalement** à l'Inspection. Nous insistons sur **l'obligation d'assiduité**. Vous devez respecter le calendrier scolaire. L'école est obligatoire jusqu'au **jeudi 7 Juillet 2022 inclus**.

*En principe, tout enseignant absent est **remplacé**. Dans le cas contraire, les parents seront prévenus au portail par les enseignants de service et/ou **par Klassly** (pour les élèves de maternelle) et par le groupe **Whatsapp** de la classe géré par les représentants des parents d'élèves (pour les élèves en élémentaire).

3) Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC de cette période reprendront à partir du **Lundi 16 mai 2022**. Ces activités auront lieu *les midis (11h30-12h15)*, selon les classes. Une autorisation vous sera demandée et une information sera fournie par période de prise en charge par l'enseignant de votre enfant.

4) Notre site d'école :

Vous devez **consulter régulièrement** le site Internet de l'école car vous y trouverez toutes les informations nécessaires concernant **la vie de l'école** : http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/ ***Il est mis à jour régulièrement.*** Vous y trouverez notamment le **compte-rendu du 3ème conseil d'école qui aura lieu le lundi 20 juin 2022.** Les enseignantes de maternelle utilisent également **Klassroom** et les enseignantes élémentaires **Whatsapp** pout tout ce qui concerne **la vie de leur classe**.

5) Des informations concernant le temps scolaire :

Pour toutes informations concernant **le temps scolaire** (qui est le temps de classe de 8h20 à 11h35 et de 13h20 à 16h40) : vous pouvez prendre contact avec **la directrice et/ou l'enseignant** de votre enfant en utilisant l'outil de liaison de la classe ou la messagerie de l'école 0780770n@ac-versailles.fr

6) Des informations concernant le temps périscolaire :

Votre enfant doit être **inscrit via le portail familles** aux activités animées sur **le temps périscolaire** (garderie du matin, cantine et études surveillées) pour y participer.

ATTENTION, **un enfant non inscrit doit sortir de l'école à 11h30 et à 16h30 et aucun texte oblige l'enseignant à vous en informer !** Il vous appartient donc de bien inscrire votre enfant aux activités périscolaires et/ou d'organiser comment le récupérer en toute sécurité et dans le respect des horaires. Pour toute informations, vous devez contacter **notre référente Mme Andrezo** au **06.98.72.35.89** ou lui envoyer un message à l'adresse courriel suivante : perijouvetelem@mairie-acheres78.fr

7) Le calendrier de la période 5 (ATTENTION, dates à confirmer)

Le lundi 9 mai 2022	*à partir de 8h20.C'est la **rentrée** !
Le vendredi 13 mai 2022	***En route pour l'Océanie, escale en Polynésie avec l'Association AHU TIARE NUI de 9h à 11h30**
Le lundi 16 mai 2022	*reprise des **APC**
Le jeudi 19 mai 2022	***SORTIE BUS des CE1 et des CPA (lieu à confirmer)**
Le mardi 24 mai	***SORTIE BUS des MS/GS et des GS à la Cité des Sciences**
PONT ASCENSION	**Jeudi 26 et vendredi 27 mai 2022**
Le mardi 31 mai 2022	***Atelier jardinage avec Freddy pour les 4 classes de maternelle**
Le jeudi 2 juin 2022	***Atelier jardinage avec Freddy pour les 9 classes d'élémentaire**
Le vendredi 3 juin 2022	***SORTIE BUS des CM2 (lieu à confirmer)**
Le vendredi 10 juin 2022	***SORTIE BUS des CPA et des CPB (lieu à confirmer)**
Le lundi 13 juin 2022	***Atelier « abreuvoirs » des oiseaux pour les 4 classes de CM avec Freddy**
Le jeudi 16 juin 2022	***LES FOULEES SCOLAIRES POUR LES CM1 et LES CP**
Le vendredi 17 juin 2022	***LES FOULEES SCOLAIRES POUR LES CE1, les CE2 et les CM2**
Le Lundi 20 juin 2022	**Conseil des élèves 3 et conseil d'école 3 et remise LSU**
Le samedi 25 juin 2022	**Accueil des futurs PS**
Le lundi 27 juin 2022	***SORTIE BUS des PS/MS au Jardin des Plantes.**
Le jeudi 30 juin 2022	***Escale en Océanie**
Vendredi 1er juillet 2022	***la fête des anniversaires** de la période
Le samedi 2 juillet 2022	**Accueil des futurs CP**
Olympiades	Le lundi 4 et le mardi 5 juillet + tournoi hand CM1
Le jeudi 7 juillet 2022	**Le goûter des anciens** et haies d'honneur pour nos CM2

8) Concernant vos 14 représentants élus

N'hésitez pas à les contacter en écrivant à parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cette Note de Rentrée n°5. Nous restons à votre disposition et nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Madame Princivalle et toute l'équipe des enseignantes.

Nous profitons de cette note de rentrée pour souhaiter une belle et longue vie à **Noah Chaudesaigues Amilca** (né le 21 avril 2022) et un prompt rétablissement au **papa d'Elise et de Léon** (et lui rappeler qu'il peut compter sur nous)